

Rapport sur la consultation en direct

présenté à la Table ronde nationale sur
l'environnement et l'économie
Janvier 2007

SES Research (Ottawa)

SES Ottawa
56, rue Sparks, bureau du rez-de-chaussée
Ottawa (Ontario) K1P 5A9
Tél. : 613-234-4666
Télééc. : 613-234-4660



1.0 SOMMAIRE

À l'automne 2006, la TRNEE a effectué une importante consultation nationale au Canada sur des questions relatives à l'énergie et au changement climatique. En guise de complément à la consultation en personne, une consultation en direct a été effectuée en tandem par SES Research, au nom de la TRNEE. Un total de 235 intervenants ont participé à la consultation en direct : 120 y ont participé plus d'une fois tandis que 115 y ont participé une fois.

La consultation en direct se divisait en quatre sections distinctes. La première section portait généralement sur l'approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique. Les trois sections suivantes traitaient des priorités stratégiques de la TRNEE : (1) les améliorations du rendement énergétique, (2) le captage et le stockage du carbone, et (3) la production d'électricité. Vous trouverez ci-dessous les points saillants de la consultation en direct. Les commentaires détaillés et les résultats font partie du corps du rapport.

Approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique

Les commentaires sur la première discussion portant sur l'approche globale de la TRNEE étaient mitigés. En règle générale, la plupart des intervenants étaient d'accord avec l'approche globale. Cependant, un certain nombre d'entre eux ont exprimé des opinions quant à la méthodologie du rapport de la TRNEE et aux orientations possibles pour atteindre les objectifs énoncés. Les sujets soulevés par les participants comprenaient les questions de transport, les répercussions de la politique sur les changements climatiques pour l'industrie minière, les répercussions du changement climatique en soi sur les sources d'énergie renouvelable et la nécessité d'inclure des modèles économiques plus détaillés dans l'analyse.

Améliorations de l'efficacité énergétique

En ce qui a trait aux améliorations de l'efficacité énergétique, les intervenants ont déterminé un certain nombre de sujets variés. Ces sujets allaient des propos d'un intervenant qui signalait que, dans l'étude de la TRNEE, on n'avait pas assez mis l'accent sur les piles à combustible au manque d'attention accordée au rôle du transport ferroviaire, en passant par des allégations relatives à la considération que l'on devrait aussi accorder à la nature changeante du milieu de travail. En outre, on a formulé des commentaires sur l'importance des mesures incitatives et des initiatives visant à réduire

le coût initial d'achat de certains biens et sur l'importance des changements et des normes de réglementation dans le cadre de la série de mesures.

Captage et stockage du carbone

En général, la plupart des intervenants estimaient que l'étude de la TRNEE comptait trop sur le captage et le stockage du carbone. Les commentaires sur ce sujet allaient de l'avis que la technologie n'était pas encore fiable et n'avait pas été mise à l'essai sur une grande échelle à l'hypothèse selon laquelle la poursuite de la mise en valeur des sables pétrolifères pourrait être erronée.

Production d'électricité

Les commentaires sur la production d'électricité étaient également variés, allant de discussions sur l'importance des crédits de pollution et des taxes sur le carbone comme signal stratégique à la nécessité de tenir compte de toute la gamme de sources d'électricité, dont l'énergie nucléaire, l'énergie éolienne et les centrales hydroélectriques, en passant par l'établissement du mélange le plus adéquat de ces sources pour chaque région du pays.

Commentaires sur la consultation en direct

Après la consultation en direct, SES a recueilli les commentaires des participants afin d'évaluer leurs perceptions de la consultation en soi et de certains sujets relatifs à la TRNEE. Un total de 25 intervenants ont exprimé des commentaires auprès de SES, lesquels ont été recueillis du 21 au 29 décembre 2006.

Les résultats de ces commentaires ont révélé que le nombre moyen de visites des participants à la consultation en direct était de 2,4 et que 84 p. 100 d'entre eux affirmaient qu'ils avaient lu les commentaires affichés. Quatre-vingt-huit pour cent ont affirmé qu'ils avaient lu les documents affichés sur le site Web de la consultation tandis que 40 p. 100 ont affirmé qu'ils avaient eux-mêmes affiché des commentaires.

En règle générale, la plupart des intervenants partageant des commentaires avaient une impression positive de la consultation en direct. Soixante-quatre pour cent des intervenants partageant des commentaires ont affirmé qu'ils avaient une impression positive (32 p. 100) ou assez positive (32 p. 100) de la consultation en direct. En ce qui a trait à des domaines précis du processus de consultation, 72 p. 100 des personnes interrogées ont affirmé que leur capacité de participer en direct était soit très bonne ou

bonne tandis que 65 p. 100 estimaient que leur capacité de formuler des commentaires était très bonne ou bonne.

Il faut signaler que 22 des 25 intervenants de la TRNEE partageant des commentaires (88 p. 100) ont affirmé qu'ils participeraient à l'avenir à des consultations en direct. En outre, 84 p. 100 estimaient qu'il était soit important ou assez important que la TRNEE intègre un volet en direct à ses consultations, en plus des consultations en personne.

On a aussi demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec les trois énoncés liés à la TRNEE. Les commentaires indiquent que les intervenants jugent la pertinence du travail de la TRNEE assez élevée, mais qu'ils éprouvent une certaine difficulté à citer des cas réels où la TRNEE a pu produire des mesures concrètes de façon importante.

2.0 INTRODUCTION

La mission de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) consiste à générer et à promouvoir des façons novatrices de faire avancer ensemble les intérêts environnementaux et économiques du Canada plutôt qu'isolément. À ce titre, elle examine les répercussions environnementales et économiques d'enjeux prioritaires et formule des conseils sur la meilleure façon de concilier des intérêts parfois opposés en matière de prospérité économique et de conservation de l'environnement. À l'automne 2006, la TRNEE a mené une consultation nationale importante au Canada sur des questions relatives à l'énergie et au changement climatique.

2.1 Contexte

Du 7 novembre au 7 décembre 2006, la TRNEE a organisé une série de séances de sensibilisation sur l'énergie et le changement climatique. Au cours de ces séances, on présentait aux participants un exposé sur l'approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique et un scénario à long terme pour réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, on présentait aux participants des aperçus des quatre sujets de discussion : l'approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique, les améliorations de l'efficacité énergétique, le captage et le stockage du carbone, et la production d'électricité. En guise de complément à la consultation en personne, une consultation en direct a été effectuée en tandem par SES Research, au nom de la TRNEE.

La consultation en direct a adopté la même approche et la même méthodologie que la consultation en personne, dans un objectif d'uniformité. La consultation en direct offrait un avantage de plus, car elle permettait aux intervenants de lire les points de vue et de faire participer les intervenants de différentes régions du pays de façon pratique. Pendant toute la période de consultation, la plateforme de consultation en direct était ouverte sept jours par semaine, 24 heures par jour.

2.2 Objectifs de la consultation en direct

La consultation en direct poursuivait les objectifs suivants :

- fournir aux participants une occasion supplémentaire de contribuer aux séances de sensibilisation et d'interagir ainsi que d'être exposés aux points de vue des intervenants de tout le Canada;
- offrir des occasions de participation aux intervenants incapables d'assister aux séances de sensibilisation en personne organisées;
- appuyer les efforts des consultations en personne de la TRNEE;
- contribuer à la compréhension de la TRNEE des points de vue des intervenants sur les questions d'énergie et de changement climatique;
- engager les intervenants de la TRNEE dans une nouvelle démarche de consultation en direct.

2.3 Démarche de consultation

Les services de SES Research ont été retenus par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie afin d'effectuer une consultation en direct sur l'énergie, le changement climatique et les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À l'aide du logiciel privé de consultation de SES, la consultation en direct a été lancée le 7 novembre 2006 et s'est terminée le 21 décembre 2006. Cette consultation a été effectuée en français et en anglais à l'adresse <http://nrtee-trnee.sesresearch.com> et les participants pouvaient exprimer leurs opinions dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada. Pendant la consultation en direct, les participants pouvaient lire ou formuler des commentaires, lire les documents d'appui fournis par la TRNEE, commenter les commentaires d'autres participants, et évaluer les documents d'appui ainsi que les commentaires d'autres participants.

On a présenté aux participants quatre sujets contenant chacun un exposé unique des faits qui comprenait un exposé sur les mesures technologiques, les occasions et les contraintes pour les initiatives et les signaux stratégiques. Tous les documents et la documentation pour la consultation en direct avaient été préparés par la TRNEE.

Fils du dialogue

1. Approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique
2. Première priorité stratégique : améliorations de l'efficacité énergétique

3. Deuxième priorité stratégique : captage et stockage du carbone
4. Troisième priorité stratégique : production d'électricité

Pendant la consultation, on a fourni également aux participants cinq documents d'appui, dont les priorités stratégiques de la TRNEE et d'autres documents.

Le 4 décembre 2006, des résumés des séances ont été affichés sur le site de consultation en direct et qualifiés de « brefs aperçus de haut niveau » selon ce que la TRNEE avait entendu au cours de toutes les séances de sensibilisation. Ce faisant, notre objectif était de cristalliser la conversation sur les sujets en concentrant l'attention des participants en direct sur les résultats préliminaires de l'équipe de consultation de la TRNEE.

2.4 Représentation et participation en direct

Un examen de l'activité de consultation en direct effectuée par SES indique qu'un nombre important d'intervenants ont visité le site de la consultation en direct et que celle-ci a facilité un apport supplémentaire des intervenants qui étaient incapables d'assister aux séances en personne.

Un total de 235 intervenants ont participé à la consultation en direct. De ce nombre, 120 ont participé à la consultation en direct plus d'une fois tandis que 115 y ont participé une fois. Un examen de la répartition géographique des intervenants ayant participé à la consultation en direct de la TRNEE indique que celle-ci s'est révélée un véhicule permettant aux intervenants des régions éloignées de partager leurs points de vue et de l'information avec d'autres intervenants.

Selon les commentaires des intervenants de la TRNEE à la fin de la consultation en direct, 56 p. 100 des intervenants en direct ont participé à la fois aux consultations en personne et en direct et 44 p. 100 ont exclusivement partagé leur opinion par le biais de la consultation en direct. Cette réalité laisse croire que la consultation en direct a été un outil efficace pour élargir le processus de consultation.

Diversité géographique des intervenants ayant participé à la consultation en direct	
Province/Territoire	Nombre d'intervenants ayant participé en direct
T.N.-O.	5
Nunavut	5
Yukon	3
Colombie-Britannique	35
Alberta	36
Saskatchewan	11
Manitoba	21
Ontario	57
Québec	31
Nouveau-Brunswick	13
Île-du-Prince-Édouard	1
Nouvelle-Écosse	15
Terre-Neuve-et-Labrador	2
Total	235

En moyenne, les intervenants de la consultation en direct de la TRNEE ont lu 2,5 commentaires, soit un total de 579 « lectures de commentaires ». Les documents d'appui fournis par la TRNEE ont été lus 243 fois. Un total de 84 commentaires ont été affichés dans l'espace réservé au dialogue, dont plusieurs étaient assez complexes et détaillés.

Conformément aux résultats obtenus pour d'autres consultations semblables, les intervenants de l'élite et les experts ont une propension moindre à évaluer leurs pairs par rapport au grand public. Pour les 84 commentaires affichés, 22 évaluations ont été reçues. Un examen de l'activité des intervenants indique que la consultation en direct était une occasion d'accroître l'accès à la consultation de la TRNEE, d'augmenter l'exposition des intervenants à des points de vue de différentes parties du Canada et qu'elle était surtout un véhicule d'échange de renseignements.

Les participants à la consultation ont pu accéder aux documents affichés dans la section « Documents d'appui » du site de la consultation. Au total, les participants à la consultation ont accédé à la section des documents d'appui 238 fois. Le tableau qui suit énumère les documents qui ont été téléchargés par les participants à la consultation.

Lecture des documents d'appui de la consultation		
Document d'appui	Anglais	Français
Exposé du président de la TRNEE	48	2
Exposé de Ralph Torrie	46	S.O.
Mandat de la TRNEE	31	4
Note d'information sur la stratégie à long terme	37	3
Justification des priorités stratégiques	31	3
Rapport d'IFC sur les scénarios	33	S.O.

SES a également effectué une analyse préliminaire de la composition des consultations en direct et en personne menées par la TRNEE à l'aide de la liste de participants fournie par la TRNEE sur le site Web <http://www.nrtee-trnee.ca/ECC-Outreach/ECC-Outreach.htm> (consulter le tableau à la page suivante). Les intervenants du gouvernement et de l'industrie étaient davantage susceptibles d'assister aux consultations en personne de la TRNEE tandis que le taux de participation en direct était plus élevé parmi les ONG et les universitaires.

Comparaison de la participation et de la composition des secteurs entre la consultation en direct et la consultation en personne					
Secteur	Nombre en direct	%	Nombre en personne*	%	Écart**
Autochtone	4	2 %	7	2 %	-0,2 %
Universitaire	25	11 %	24	6 %	4,2 %
Gouvernement	58	25 %	118	32 %	-6,9 %
Industrie	74	32 %	143	38 %	-6,8 %
Main-d'œuvre	3	1 %	5	1 %	-0,1 %
ONG	63	27 %	71	19 %	7,8 %
Autre	7	3 %	4	1 %	1,9 %
	234	100 %	372	100 %	00 %

* Nombre d'intervenants qui ont indiqué qu'ils participeraient aux séances de consultation en personne dans tout le Canada.

** Un écart positif indique une proportion de participation plus élevée d'un secteur à la consultation en direct tandis qu'un écart négatif indique une proportion de participation plus élevée par secteur à la consultation en personne.

2.5 À propos du présent rapport

Le rapport qui suit adopte la même structure de consultation que celle qui a servi à la consultation en direct de la TRNEE. Pour chacun des quatre sujets faisant partie de la consultation en direct, un exposé écrit des faits est fourni afin de résumer les commentaires affichés par les participants. À la suite de ces sections, les commentaires exprimés par les intervenants lors du processus de consultation en direct sont détaillés.

Un rapport sur la consultation en direct entreprise par SES à l'appui des séances de sensibilisation de la TRNEE sur l'énergie et le changement climatique suivra. Ce rapport

ne vise pas à supplanter la consultation en personne, mais il devrait être considéré comme un ajout aux renseignements recueillis par la TRNEE dans tout le Canada.



3.0 MESSAGES CLÉS POUR LA CONSULTATION EN DIRECT

La consultation en direct effectuée par SES a été organisée d'une façon conforme aux séances de consultation en personne dans tout le Canada. Présenté ci-après est un aperçu des sujets de discussion qui ont servi de fondement à l'organisation de la consultation en direct et à ce rapport.

1. Approche de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique
2. Première priorité stratégique : améliorations de l'efficacité énergétique
3. Deuxième priorité stratégique : captage et stockage du carbone
4. Troisième priorité stratégique : production d'électricité

Pour chaque fil de discussion, SES a détaillé les indices ou les questions de discussion et les résumés des sujets fondés sur l'apport des intervenants de la TRNEE.

3.1 Approche de la TRNEE en matière de changement climatique

Questions sur le sujet

Veillez commenter l'approche globale de la TRNEE en matière d'enjeux à long terme liés à l'énergie et au changement climatique. Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche globale de la TRNEE?

Résumé du sujet

Les commentaires relatifs à la première discussion sur l'approche globale de la TRNEE étaient mitigés. En règle générale, la plupart des intervenants étaient d'accord avec l'approche globale. Cependant, un certain nombre d'entre eux ont exprimé des opinions quant à la méthodologie du rapport de la TRNEE et sur les orientations possibles pour atteindre les objectifs énoncés.

Un intervenant a indiqué que « l'attention semble plus axée sur les utilisateurs finaux et moins sur les grands émetteurs finaux (GEF). Il y a presque un transfert des GEF aux utilisateurs finaux. » Cet intervenant a conclu en affirmant que « cette approche semblerait ignorer une grande part des émissions ». Un autre intervenant estimait que le rapport avait raté une occasion d'analyser les mesures relatives au changement climatique comparativement à d'autres pays. Cet intervenant a surtout soutenu qu'il fallait élaborer des modèles économiques plus substantiels afin de comprendre pleinement les répercussions des choix politiques pour réduire les émissions de gaz à

effet de serre (GES) et les meilleurs choix pour équilibrer les objectifs économiques et environnementaux.

Un représentant de l'industrie minière a établi les défis auxquels cette industrie fait face relativement à l'utilisation d'énergie. Il a surtout fait remarquer que, bien que l'industrie minière produise une très faible proportion des GES au Canada, l'énergie nécessaire au traitement des matières est devenue un problème. En outre, un lien a été établi quant à la compétitivité de l'industrie minière au Canada liée au prix de l'énergie (électricité, gaz naturel et pétrole).

Un autre intervenant était d'accord avec « l'inférence de l'étude que les mesures à l'égard des émissions de GES sont davantage susceptibles d'attirer l'attention politique si le niveau de vie n'est pas touché ». En outre, il a signalé qu'il convenait qu'« un énoncé clair sur la politique sur les émissions de CO₂ à long terme » était nécessaire « afin que notre économie puisse faire les ajustements adéquats ». Cependant, malgré cela, cet intervenant a relevé un certain nombre de faiblesses dans cette étude, particulièrement sur la façon d'atteindre les objectifs de réduction. Il a signalé que l'étude « contient également des lacunes considérables, qu'elle est très peu critique et qu'elle manque totalement de comparaisons économiques. Une plus grande urgence s'impose : en établissant 2050 comme date cible pour les émissions, on fait preuve d'un trop grand laxisme. Cette cible éloignée et la nature linéaire des projections n'encouragent pas les mesures vigoureuses à court terme. »

La nécessité de traiter des questions de transport a aussi été exprimée par un intervenant. Trois points estimés importants ont été soulevés. Premièrement, on a établi la nécessité de fabriquer des véhicules hybrides ou à hydrogène. Deuxièmement, on doit accorder une plus grande attention aux émissions des avions et, troisièmement, on estime que la dépendance des biocarburants est « douteuse », car, à moins qu'elle ne soit fondée sur les déchets, la pression exercée par le changement climatique sur la terre arable augmentera.

Un autre intervenant a indiqué ce qui suit : « J'aurais aimé que l'approche globale de la TRNEE en matière d'enjeux à long terme liés à l'énergie et au changement climatique traite vraiment du changement climatique et de l'énergie. On a accordé très peu de considération aux répercussions du changement climatique sur l'utilisation de l'énergie et le secteur de l'énergie. En raison du climat changeant, les scénarios utilisés par la TRNEE pourraient ne pas s'avérer pertinents à l'avenir (p. ex. l'hydroélectricité pourrait devenir un participant mineur si les rivières se dessèchent). »

3.2 Première priorité stratégique : améliorations de l'efficacité énergétique

On a présenté aux personnes interrogées trois sujets de la première priorité stratégique de la TRNEE, « Améliorations de l'efficacité énergétique » :

1. mesures technologiques et signaux stratégiques;
2. occasions et contraintes pour les mesures politiques;
3. signaux stratégiques.

De plus, des résumés des séances de sensibilisation portant sur la première priorité étaient inclus, et on a demandé aux intervenants de les commenter.

En général, des commentaires ont été formulés sur le premier sujet de cette priorité (mesures technologiques et signaux stratégiques) et pour les résumés des séances de sensibilisation.

A. Mesures technologiques et signaux stratégiques

Sujets de discussion proposés

Que pensez-vous du rôle et de la faisabilité des mesures technologiques à l'appui de l'efficacité énergétique?

Quels sont les signaux stratégiques nécessaires afin de commencer à mettre en œuvre les mesures relatives à l'efficacité énergétique?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche de la TRNEE?

Résumé du sujet

Les personnes interrogées ont fait un certain nombre de propositions à l'intention de la TRNEE relativement aux mesures technologiques et aux signaux stratégiques. Un intervenant s'est concentré sur les réponses provenant des séances de sensibilisation de Montréal et de Toronto. Les commentaires provenant de ces séances insistaient sur l'importance d'établir des normes de réglementation du rendement du carburant et sur la nécessité de remplacer la technologie du chauffage au bois et du chauffage électrique au Québec. À Toronto, les commentaires comprenaient des recommandations au gouvernement fédéral sur le rétablissement du programme ÉnerGuide et des rabais pour les améliorations de l'efficacité énergétique des immeubles.

Un autre intervenant a signalé que l'étude n'avait pas assez insisté sur les piles à combustible. Il a soutenu qu'« elles ne sont mentionnées qu'une fois dans l'étude comme productrices d'énergie stationnaire à l'aide de l'hydrogène provenant du gaz naturel. Il ne s'agit pas d'une façon efficace de réduire les émissions de CO₂. Nous entrevoyons une grande possibilité de faire passer le transport à l'hydrogène produit électrolytiquement dans les piles à combustible ou à l'électricité provenant des batteries d'accumulateurs. Les deux solutions ont des forces particulières dans des créneaux de ce secteur : les batteries pour le transport local et les piles à combustible pour le transport aérien, ferroviaire et maritime. »

Un intervenant de la TRNEE a également mentionné le manque d'attention accordée au rôle du transport ferroviaire. On a signalé que le transport ferroviaire était plus éconergétique que le transport par camion et qu'il devrait faire partie de la stratégie globale visant à réduire les émissions de GES. Un autre intervenant a dit qu'il est nécessaire d'élaborer des politiques afin de sortir les appareils électroménagers plus anciens des demeures. On a soutenu que les incitatifs financiers ne suffisaient pas et qu'il faut mettre en œuvre une politique municipale pour réutiliser les pièces de ces appareils afin que les sites d'enfouissement n'en soient pas remplis. « Il nous faut des incitatifs municipaux pour réutiliser les appareils électroménagers plus anciens, mais qui fonctionnent encore. »

B. Résumés des séances de sensibilisation

On a présenté aux personnes interrogées les points clés soulevés au cours des séances de sensibilisation. On leur a demandé de commenter les résultats et d'ajouter de la valeur aux propositions de politiques exprimées.

Voici les points clés de la consultation.

Les technologies nécessaires afin d'accroître l'efficacité énergétique sont disponibles. Il faut donc élaborer des politiques adéquates pour susciter leur adoption.

Les politiques et les programmes requis doivent comprendre des signaux de prix et des mesures incitatives, des incitatifs fiscaux et des programmes d'investissement dans tous les secteurs.

On doit équilibrer une approche en matière de normes de réglementation et une approche fondée sur le marché.

On constate un niveau d'appui élevé pour les normes de réglementation de l'efficacité énergétique dans le secteur automobile et dans les secteurs des transports.

La TRNEE devrait examiner l'utilisation des codes du bâtiment comme façon de favoriser les améliorations de l'efficacité énergétique. Cela pourrait même comprendre un code du bâtiment national comme façon d'éviter un mouvement vers les régions ayant les normes les moins élevées.

La TRNEE doit tenir compte des écarts régionaux en matière de consommation d'énergie (c.-à-d. le Nord) en réglementant la consommation énergétique.

Des modifications à la forme urbaine ont été proposées, mais la valeur concrète de ces changements a été remise en question en raison du milieu urbain existant.

En réponse à ces points, un intervenant a signalé qu'il faudrait également songer à changer la nature du milieu de travail. On a soutenu que « l'utilisation de l'infrastructure existante des technologies de l'information et des communications (TIC) pour appuyer le retrait d'un grand nombre de navetteurs des environnements de bureaux traditionnels pourrait offrir des avantages importants pour l'environnement. Les gouvernements pourraient adopter des incitatifs à l'intention des employeurs afin de favoriser un plus grand nombre d'ententes de travail à domicile, lorsque cela est possible (p. ex. coûts de lancement), ce qui permettrait de retirer les personnes touchées du trafic des navetteurs. »

Un autre intervenant a fait remarquer que les incitatifs et les initiatives étaient importants pour favoriser les technologies éconergétiques en raison du coût d'achat des biens. « Des incitatifs axés sur des questions d'énergie régionales comme la consommation d'essence ou l'économie d'énergie seraient une stratégie de communication plus efficace. » En outre, un autre intervenant a signalé que « puisqu'il existe des technologies pour atteindre l'efficacité énergétique, il faut donc créer un mécanisme afin de transmettre un message clair à ceux qui les adoptent, y compris des études de cas, des projets de démonstration dans des secteurs ciblés et des programmes d'éducation centrés sur ces outils ».

On a aussi établi les changements et les normes de réglementation comme étant une partie importante de la série de mesures. Sur le plan des émissions de l'industrie du camionnage, un intervenant du milieu des transports a également proposé « de mettre en œuvre diverses technologies relatives à la qualité de l'air et à la réduction des émissions de GES pour les camions de fret. Les changements aux normes de carburant routier et aux émissions comportent une pénalité pour les camions, ce qui

signifie que pour contrebalancer la diminution de la charge utile, il faut un plus grand nombre de déplacements de camion. »

En ce qui a trait aux normes d'efficacité, un intervenant a cité le Japon comme modèle éventuel. « Plutôt que des règlements sur des normes minimales, il vaut la peine d'examiner une approche plus énergique en matière de développement de l'efficacité énergétique, appelée programme des gagnants. Plutôt que d'établir un niveau d'efficacité minimum, cette approche détermine le modèle le plus efficace sur le marché, puis stipule qu'il devient la norme pendant un certain nombre d'années. Les Japonais ont utilisé cette approche avec un énorme succès. Le Canada doit commencer à envisager des approches nouvelles et novatrices en matière d'efficacité énergétique. Étant l'un des pires pays de l'OCDE dans ce domaine, il reste beaucoup à apprendre et de nombreux progrès à réaliser, mais pour y arriver, on doit s'engager. »

3.3 Deuxième priorité stratégique : captage et stockage du carbone

On a présenté aux personnes interrogées trois sujets de la priorité stratégique de la TRNEE, « Captage et stockage du carbone » :

1. mesures technologiques et signaux stratégiques;
2. occasions et contraintes pour les mesures politiques;
3. signaux stratégiques.

De plus, des résumés des séances de sensibilisation portant sur cette priorité étaient inclus, et on a demandé aux intervenants de les commenter.

En général, des commentaires ont été formulés sur cette priorité (mesures technologiques et signaux stratégiques) et pour les résumés des séances de sensibilisation.

A. Mesures technologiques et signaux stratégiques

Sujet de discussion proposé

Que pensez-vous du rôle et de la faisabilité des mesures technologiques relatives au captage et au stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier?

Quels sont les signaux stratégiques nécessaires pour commencer à donner suite au captage et au stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche de la TRNEE?

Résumé du sujet

En général, la plupart des intervenants estimaient que l'étude de la TRNEE comptait trop sur le captage et le stockage du carbone. La plupart croyaient que la technologie était peu fiable et non testée sur une grande échelle.

En outre, un certain nombre d'intervenants ont fait remarquer que l'hypothèse selon laquelle la mise en valeur des sables pétrolifères se poursuivrait pourrait être erronée. Un intervenant a signalé que, étant donné que la mise en valeur des sables pétrolifères était nocive pour l'environnement, la pression de la part du public augmenterait en même temps que cette mise en valeur. On a soutenu qu'il était faux de présumer que cette mise en valeur se poursuivrait indéfiniment.

Une autre personne a indiqué que la faiblesse de l'étude était l'hypothèse selon laquelle une réduction de 90 p. 100 de la consommation d'essence était possible grâce au remplacement de l'éthanol à base de cellulose. Un intervenant a demandé avec instance à la TRNEE « de reconsidérer l'importante allocation de réductions des GES faite au CSC et de repenser également l'allocation très élevée accordée aux réductions des GES provenant de l'éthanol à base de cellulose. La TRNEE devrait également considérer les répercussions à grande échelle (mondiales) de l'utilisation de véhicules hybrides électriques enfichables (VEHE) sur la demande de pétrole provenant de la production des sables pétrolifères. » Un intervenant était d'accord avec ce commentaire et a souligné l'importance de l'hydrogène pour contribuer à la réduction des émissions de GES.

La citation suivante résume l'essence de la discussion entourant la technologie et les signaux stratégiques : « Nous devrions nous concentrer surtout sur la pollution au carbone à la source et non après les faits. »

B. Résumés des séances de sensibilisation

On a présenté aux personnes interrogées trois points clés soulevés au cours des séances de sensibilisation. On leur a demandé de commenter les résultats et d'ajouter de la valeur aux propositions de politiques soulevées.

Voici les points clés présentés pendant la consultation en direct.

Il existe un potentiel à long terme pour le CSC, mais la réalisation de ce potentiel nécessitera des mesures sur les questions relatives à l'acceptabilité sociale, aux répercussions financières et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à l'appui du CSC.

D'autres ont signalé que la TRNEE avait raison d'insister sur le CSC maintenant, mais qu'il faudrait déployer des efforts importants pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre.

On a exprimé de l'inquiétude au sujet de l'importance du « secteur » consacré au CSC et de la nécessité d'une justification scientifique à l'importance de ce coin de cale.

Les principales contraintes à la mise en œuvre du CSC sont les suivantes : l'absence d'un mécanisme d'établissement des prix du carbone ainsi que les cadres juridiques, politiques et fiscaux actuels, et non la géologie et la technologie.

Afin de réaliser le CSC, le gouvernement doit exprimer son appui et maintenir ses messages. L'industrie et les actionnaires n'investiront pas dans la technologie en l'absence de ces signaux de la part du gouvernement.

Au sujet du rôle du gouvernement, certains intervenants ont proposé que la TRNEE appuie un effort de collaboration multigouvernemental (comme le groupe de travail sur les sables pétrolifères de 1990) tandis que d'autres ont proposé que le gouvernement de l'Alberta et le secteur pétrolier et gazier jouent un rôle de chef de file.

En raison du coût du CSC, il faudra établir des partenariats privés-publics et des programmes de financement gouvernementaux pour appuyer le développement de l'industrie.

En réponse à ces points, une intervenante a signalé qu'avant d'amorcer des discussions sur ce qu'il faut faire au sujet du CSC, le Canada doit s'assurer de définir d'abord ses stocks actuels de carbone. Elle était déçue qu'« il n'existe aucun contexte de capital naturel pour ce sujet et d'autres qui ont été présentés. Sans ce contexte et sans des données de base sur ce que possédait le Canada en 1990 et possède peut-être en stocks de carbone, nous commettrons des erreurs. Et nous courons le risque d'échanger nos stocks de carbone contre des solutions technologiques sans discussion publique ni analyse scientifique. »

Un autre intervenant a signalé que « le gouvernement doit prendre des mesures pour s'assurer qu'un CSC efficace et prêt à utiliser soit une condition préalable à la production continue de combustible fossile ». En outre, cette personne a soutenu qu'en raison des coûts de mise en valeur des sables pétrolifères, tant sur le plan financier qu'environnemental, « la TRNEE devrait examiner des scénarios excluant une nouvelle mise en valeur des sables bitumineux (p. ex. n'inclure que ceux qui sont présentement mis en valeur) et des changements à l'ALENA en matière de suffisance énergétique au pays ».

Un intervenant désirait savoir comment on assumerait le coût des mesures de réduction du carbone et il a ajouté qu'il s'agit là d'une question sur laquelle la TRNEE devrait se pencher.

Troisième priorité stratégique : production d'électricité

On a présenté aux personnes interrogées trois sujets faisant partie de la priorité de la TRNEE, « Production d'électricité » :

1. mesures technologiques;
2. occasions et contraintes pour les mesures technologiques sur la production d'énergie;
3. signaux stratégiques.

En outre, des résumés des séances de sensibilisation portant sur cette priorité étaient inclus, et on a demandé aux intervenants de les commenter.

En général, cette priorité a suscité le plus de réactions.

A. Mesures technologiques

Sujets de discussion proposés

Que pensez-vous du rôle et de la faisabilité des mesures technologiques relatives à la production d'électricité?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche de la TRNEE?

Résumé du sujet

Selon un intervenant, les participants de Toronto ont maintenu que les « sources d'énergie renouvelable » pourraient constituer un apport plus important que celui proposé par la TRNEE, mais il faut accorder de l'attention à l'élaboration d'un régime politique coopératif comprenant l'établissement d'un système de « tarifs d'alimentation » et l'instauration de normes de pourcentage d'énergie renouvelable dans les portefeuilles dans tout le pays, à l'amélioration du réseau de transport d'énergie électrique qui est actuellement orienté vers le transport nord-sud et à la domination du syndrome « pas dans ma cour », particulièrement en ce qui a trait à l'énergie éolienne. Une proposition consistait à encourager la propriété de projets d'énergie renouvelable.

Un autre intervenant a signalé que la production d'énergie éolienne à grande échelle n'est peut-être pas possible, mais qu'en combinant la production d'énergie éolienne et d'énergie nucléaire, on pourrait obtenir un « mélange d'électricité et d'hydrogène par électrolyse avec la variabilité du vent absorbée par la variation du taux d'électrolyse ».

Un intervenant était moins enthousiaste, critiquant certaines des solutions de rechange possibles à la production d'électricité à partir du carbone. On a soutenu que le charbon propre était une « notion ridicule » et que le coût de l'énergie d'origine nucléaire était trop élevé. Cet intervenant a appuyé l'utilisation intermittente de l'énergie éolienne et estimait que « les petites centrales ont un potentiel immense ». Cependant, il croyait que l'énergie marémotrice offrait le plus grand potentiel de réduction des émissions de GES. Il a écrit que « la physique fondamentale nous indique que l'eau est 600 fois plus dense que l'air. Le même volume d'eau peut produire 600 fois plus d'énergie à l'aide d'une turbine que l'air. Un pour cent des sommes investies dans l'énergie d'origine nucléaire, dans le charbon « propre », fournirait les prototypes nécessaires à la technologie bidirectionnelle de surface et de subsurface pour attirer l'attention sur cette industrie naissante. Surveillons les entreprises écossaises novatrices comme Blue Energy et certaines petites expériences comme Race Rocks, à Victoria, en Colombie-Britannique, qui prennent cette question au sérieux. »

B. Occasions et contraintes pour donner suite aux mesures technologiques en matière de production d'énergie

Sujets de discussion proposés

Quelles sont les occasions et les contraintes pour donner suite aux mesures technologiques relatives à la production d'énergie?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche de la TRNEE?

Résumé du sujet

Dans ce fil de discussion, des points de vue semblables à ceux qui ont d'abord fait surface dans le premier sujet de la TRNEE relativement au captage et au stockage ont émergé. Comme l'a signalé un intervenant, « on accorde trop d'importance au CSC dans ce scénario. Il s'agit d'une technologie coûteuse et non éprouvée. La TRNEE a-t-elle un « plan B » au cas où le « coin de cale » CSC ne produirait pas les réductions d'émissions escomptées? »

Une autre intervenante qui commentait cette section a signalé la différence de coût entre l'efficacité énergétique et la production d'énergie nucléaire. Elle a signalé qu'« il y a une vingtaine d'années, les auteurs d'une étude notoire, Bill Keepin et Gregory Kats, ont examiné la réduction des émissions de CO₂ de centrales thermiques américaines alimentées au charbon et ont découvert que chaque dollar investi dans l'efficacité

énergétique avait déplacé sept fois plus d'émissions de CO₂ que le même dollar investi dans l'énergie nucléaire ». De plus, cette intervenante était sceptique quant aux avantages de l'énergie nucléaire et a ajouté qu'« il est clair que les émissions de GES de l'énergie nucléaire sont beaucoup moins élevées que celles des centrales alimentées au charbon, mais la construction de réacteurs nucléaires crée beaucoup d'émissions, l'extraction d'uranium comporte des émissions de GES, tout comme la fabrication de barres de combustible et le transport par camion de combustible d'uranium dans l'ensemble du pays ».

C. Signaux stratégiques

Sujets de discussion proposés

Quels sont les signaux stratégiques nécessaires pour donner suite à la priorité stratégique relative à la production d'électricité?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'approche de la TRNEE?

Résumé du sujet

Un intervenant a signalé que les installations de production d'électricité planifiées et construites au cours des trois à cinq prochaines années seront probablement encore en service en 2050. « Nous devons faire des progrès sur les questions de base, sur le développement des marchés de l'environnement et sur une vision d'avenir quant à ce qui peut être accompli à court terme (d'ici cinq à dix ans) pour réduire les émissions de GES. »

Un représentant de l'industrie minière a laissé entendre que le développement d'une technologie du charbon épuré devrait être une priorité. En outre, il a soutenu que la TRNEE devrait « préconiser un système de compte rendu qui réduit au minimum les exigences en matière de rapport » et encourager « les partenariats entre le gouvernement et l'industrie comme façon de réduire au minimum la charge de travail et d'assurer le déploiement accéléré de technologies existantes et de comptes rendus exacts ».

On a déterminé que les crédits de pollution étaient un signal stratégique. Un intervenant a soutenu qu'« il faut un signal stratégique qui permet l'échange de droits d'émission avec une durée de vie prédéterminée (de dix à vingt ans) pour obtenir l'élan nécessaire à la réduction des émissions à court terme ».

Pendant les séances tenues à Montréal, des participants estimaient qu'il fallait établir des mécanismes de prix « fondés sur des taxes sur les émissions carboniques afin de susciter des améliorations dans le secteur de la production d'électricité, dont l'expansion des "sources d'énergie renouvelables". Ils ont également souligné la nécessité d'examiner la gamme complète des sources d'électricité, dont l'énergie nucléaire, l'énergie éolienne et l'hydroélectricité et d'établir le mélange le plus adéquat de ces sources pour chaque région du pays. »

Le dernier commentaire portait sur la nécessité que le gouvernement fédéral établisse des mesures visant à encourager un réseau électrique est-ouest. L'intervenant estimait qu'il était ridicule que le Manitoba et le Québec exportent de l'électricité à faible intensité de carbone aux États-Unis et non en Ontario ou dans d'autres provinces voisines qui comptent sur des sources d'énergie « polluantes » comme le charbon. « Un cadre stratégique clair de la part du gouvernement fédéral devrait orienter les provinces vers une meilleure coordination de la politique énergétique afin de garantir que les provinces qui possèdent une abondance d'énergie renouvelable soient en mesure de l'exporter dans les provinces qui n'en ont pas. »

D. Résumés des séances de sensibilisation

On a présenté aux personnes interrogées les points clés soulevés au cours des séances de sensibilisation. On leur a demandé de commenter les résultats et d'ajouter de la valeur aux propositions de politiques exprimées.

Voici les points clés présentés pendant la consultation en direct.

Les sources d'énergie renouvelables peuvent contribuer grandement à l'atteinte des objectifs, mais nous devons aussi éliminer les obstacles attribuables au régime politique actuel, au réseau de transport d'énergie existant et aux défis des nouveaux développements provenant du syndrome « pas dans ma cour ».

Le Canada doit se doter d'un mécanisme d'établissement des prix fondé sur le carbone comme incitatif aux améliorations dans ce secteur.

On constate un appui à l'égard d'un mélange de technologies hydroélectriques, nucléaires et éoliennes.

Nous devrions examiner la possibilité de produire de l'hydroélectricité dans le Nord.

Le Canada devrait obliger toutes les sociétés d'État à traiter des répercussions de tous les développements futurs sur le changement climatique.

On s'inquiète de l'incertitude liée au secteur de la production d'électricité. Ce manque de certitude est alimenté par l'abandon ou l'adoption de systèmes de production répartie, le potentiel de changement transformateur dans ce coin de cale, le rôle de l'énergie nucléaire et les répercussions du syndrome « pas dans ma cour » sur les développements.

Le scénario de la TRNEE doit tenir compte des répercussions du changement climatique sur l'apport des sources d'énergie renouvelable à la production d'électricité.

La TRNEE devrait conseiller au gouvernement d'établir des normes de rendement pour chaque administration et laisser l'industrie et les provinces déterminer des meilleurs moyens de les respecter.

En réponse à ces points, un intervenant a soutenu qu'il faudrait accorder une plus grande attention à la production d'énergie marémotrice, en indiquant que l'énergie provenant de cette source est prévisible, n'exige aucun carburant et ne produit aucune pollution. En outre, on a exprimé un commentaire sur l'énergie nucléaire, indiquant qu'il existe de nombreuses raisons de ne pas élargir la capacité nucléaire. L'intervenant a ajouté : « Lorsque les gens ont demandé d'accorder la priorité à l'énergie renouvelable ou d'adopter des mesures visant non seulement à réduire les émissions de carbone, mais aussi à réduire la production de déchets toxiques provenant de nos choix énergétiques, vous n'avez peut-être pas compris que ces personnes n'appuyaient pas l'énergie nucléaire. »

La communication était un autre domaine à traiter. Un intervenant a soutenu que « des démonstrations ciblées dans chaque collectivité, accompagnées d'un élément éducatif, stimulaient l'apparition d'une expertise locale ». Un autre intervenant s'est concentré sur la nécessité de l'intégration. « Les commentaires exprimés ailleurs affirmant que les progrès ne doivent pas simplement être d'ordre technologique doivent être examinés plus à fond. Il faut de la planification, des modèles opérationnels et des réalités sociales pour adopter les solutions éventuelles offertes par la technologie et avoir accès à de nouvelles ressources. »

De plus, on a fait un commentaire sur la production d'énergie à partir de déchets. L'argument comportait deux éléments. « La conversion à l'énergie a deux résultats : elle empêche les gaz à effet de serre d'atteindre l'atmosphère et procure une énergie très valable pour la consommation humaine. » De plus, un intervenant estimait que la TRNEE devait attirer l'attention sur le chauffage non polluant. « Le rendement énergétique démontre qu'une plus grande quantité de GES est émise par les applications de chauffage non polluant (conditionnement d'air et chauffage de l'eau

dans les édifices) que par TOUTES les centrales thermiques alimentées au charbon de tout le pays. La plupart des technologies de chauffage non polluant peuvent être « réparties » et répondent à la demande de charge de base, et une quantité importante de l'électricité du Canada sert à des applications thermiques secondaires. Pourtant, le gouvernement fédéral n'accorde aucun appui au chauffage non polluant (en fait, ses politiques empêchent le développement de technologies pertinentes). À l'avenir, il serait bien que la TRNEE favorise une attention accrue à l'égard de ce domaine. »

Enfin, un intervenant a soutenu qu'il faut tenir compte de considérations régionales. « Les règlements devraient être axés sur la conformité des entreprises plutôt que sur celle de chaque installation, étant donné que cela serait beaucoup moins onéreux à administrer. »

4.0 COMMENTAIRES SUR LA CONSULTATION EN DIRECT

Dans le cadre du processus de conclusion, SES a demandé aux participants en direct de partager leurs points de vue sur le processus de consultation en direct de la TRNEE. Un total de 25 intervenants ont émis des commentaires auprès de SES. Ceux-ci ont été recueillis du 21 au 29 décembre 2006 (le pire moment pour demander des commentaires) afin de se conformer aux délais de compte rendu très serrés pour ce mandat. Même en tenant compte de la taille du groupe formulant ses commentaires, on obtient une compréhension superficielle des points de vue des intervenants de la TRNEE sur le processus de consultation en direct. La section qui suit fait ressortir les principales conclusions de ce sondage.

- **Participation en direct par rapport à participation en personne** – Quatorze des 25 intervenants qui ont formulé des commentaires (56 p. 100) ont participé à la fois à la consultation en direct et à celle en personne. Les onze autres (44 p. 100) ont participé exclusivement à la partie en direct de la consultation, ce qui laisse croire que cette consultation a servi de véhicule de participation aux intervenants qui ne pouvaient pas participer à celle en personne en raison de leur emplacement géographique ou du choix du moment des séances de consultation en personne.
- **Fréquence de participation** – Pendant la consultation en direct, le nombre moyen de participations a été de 2,4.
- **Commentaires lus** – Vingt et un des 25 intervenants qui ont partagé leurs commentaires (84 p. 100) ont affirmé avoir lu les commentaires dans l'espace de consultation en direct.
- **Commentaires évalués** – Quatre des 25 intervenants qui ont partagé leurs commentaires (16 p. 100) ont évalué les commentaires en direct, ce qui correspond à nos conclusions sur d'autres consultations axées sur l'élite ou les experts, au cours desquelles les intervenants se concentrent davantage sur le dialogue et la lecture plutôt que l'évaluation de leurs « pairs » ayant participé à la consultation.
- **Commentaires affichés** – Dix des 25 intervenants qui ont partagé leurs commentaires (40 p. 100) ont affirmé avoir affiché des commentaires.

- **Documents lus** – Vingt-deux des 25 intervenants qui ont partagé leurs commentaires (88 p. 100) ont affirmé avoir lu les documents affichés sur le site Web de la consultation.
- **Documents évalués** – Sept des 25 intervenants qui ont partagé leurs commentaires (28 p. 100) ont affirmé avoir évalué les documents affichés.
- **Documents affichés** – Quatre des intervenants qui ont partagé leurs commentaires (16 p. 100) ont affirmé avoir affiché des documents sur le site Web. Les lecteurs doivent prendre note que cette fonction a été ajoutée à la fonctionnalité du site Web au moment où la moitié de la consultation en direct avait été effectuée.
- **Impressions générales de la consultation en direct** – En règle générale, la plupart des intervenants partageant des commentaires avaient une impression positive de la consultation en direct. Soixante-quatre pour cent des intervenants partageant des commentaires ont affirmé qu'ils avaient une impression positive (32 p. 100) ou plutôt positive (32 p. 100) de la consultation en direct tandis que 16 p. 100 avaient une opinion neutre. Quatre des 25 intervenants avaient une impression négative, trois (12 p. 100) avaient une impression plutôt négative et un, une impression négative.
 - **Qu'est-ce qui suscite des impressions positives** – Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils avaient une telle impression, ceux qui avaient des impressions positives ont répondu que la consultation en direct était informative, non menaçante, facile à utiliser et pratique. En outre, un certain nombre d'intervenants ayant des impressions positives estimaient que la consultation en direct leur procurait une diversité de points de vue et une occasion de participer à la discussion.
 - **Qu'est-ce qui suscite des impressions négatives** – Un des quatre intervenants ayant des impressions négatives a affirmé que les commentaires étaient « dominés par des radicaux » tandis qu'un autre a précisé qu'il préférerait consulter une analyse détaillée plutôt que de brèves opinions. Un autre a dit qu'aucune information n'était utile.
- **Impressions du processus de consultation en direct** – On a ensuite demandé aux intervenants de la TRNEE d'évaluer trois points de la consultation : la capacité de présenter des commentaires, de participer en direct et d'évaluer les commentaires.

- **La capacité de participer en direct** – Dix-huit des 25 intervenants de la TRNEE partageant des commentaires (72 p. 100) ont affirmé que leur capacité de participer en direct était très bonne ou bonne. Cinq autres (20 p. 100) ont précisé que leur capacité était moyenne tandis que deux considéraient que la capacité de participer était plutôt faible. Aucun intervenant n'a affirmé que cet aspect de la consultation en direct était médiocre.
 - **La capacité de présenter des commentaires** – Seize des 25 intervenants partageant des commentaires (64 p. 100) ont affirmé que leur capacité de présenter des commentaires était très bonne ou bonne tandis que six autres (24 p. 100) ont précisé que leur capacité de présenter des commentaires était moyenne. Deux intervenants ont qualifié cet aspect de très médiocre (8 p. 100).
 - **La capacité d'évaluer les commentaires** – Douze des 25 intervenants partageant des commentaires (48 p. 100) ont affirmé que leur capacité à évaluer les commentaires était soit très bonne ou bonne. Cinq autres (20 p. 100) ont précisé que leur capacité d'évaluer les commentaires était moyenne. Un intervenant a dit que cet élément de la consultation en direct était très médiocre et les 28 p. 100 restants étaient incertains. Ces résultats indiquent que les intervenants de la TRNEE accordent une plus grande importance à la participation et au partage de l'information qu'à l'évaluation de leurs pairs.
- **Expérience antérieure en matière de consultation en direct** – Quatorze des 25 intervenants partageant des commentaires (56 p. 100) ont affirmé avoir participé à une consultation en direct autre que celle de la TRNEE.
 - **Comparaison des consultations en direct** – Des quatorze intervenants ayant participé à d'autres consultations en direct, deux ont évalué la consultation de la TRNEE comme étant supérieure tandis que dix l'ont jugée égale. Un seul intervenant estimait que la consultation de la TRNEE était inférieure.
 - **Demande future pour une consultation en direct** – Vingt-deux des 25 intervenants de la TRNEE partageant des commentaires (88 p. 100) ont affirmé qu'ils participeraient à des consultations futures en direct tandis que 21 des 25 intervenants partageant des commentaires (84 p. 100) estimaient qu'il était important ou plutôt important que la TRNEE intègre un volet en direct dans leurs consultations, en plus des consultations en personne.

On a aussi demandé aux personnes interrogées si elles étaient d'accord ou en désaccord avec les trois énoncés ayant trait à la TRNEE. Leurs commentaires indiquent qu'ils considèrent que le travail de la TRNEE est très pertinent, mais qu'ils éprouvent de la difficulté à citer des cas réels où la TRNEE a eu une influence importante sur une mesure concrète.

**Êtes-vous d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
(N=25 intervenants de la TRNEE, du 22 au 29 décembre 2006)**

(ajouter une espace entre le chiffre et le signe de pourcentage)

Changer le terme « aborder les » du deuxième énoncé par « traitent des ».

Ajouter un point à la fin du troisième énoncé.

Ajouter une espace entre le chiffre et le signe de pourcentage.

